



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 juillet 2017

Présents : CHAUVRY Francis, HUC Alain, HUC Christian, BREONCE Karine, MALZIS Christian, MOUCHET Sabine, TICHADOU Guy, MARIA Katia, SURRE Jacques

Absent(e) :

Excusé(é) : SONAC Gérard, SIGRE Marc (procuration donnée à J. SURRE)

Secrétaire de séance : BREONCE Karine

1 – Modification des statuts du syndicat d'électrification (SDE09)

Suite à l'adhésion de 17 communautés de communes, le SDE09 s'est prononcé, par délibération en date du 17/04/2017, favorable à la modification de ses statuts. Les communes adhérentes doivent à leur tour délibérer. Après avoir pris connaissance de la proposition de modification des statuts, le conseil

Approuvé à l'unanimité

2 – Implantation d'une Usine de méthanisation à Montaut

La commune étant considérée commune "impliquée" puisqu'un agriculteur dont le siège est à Teilhet, demande l'épandage, doit donner son avis.

Karine BREONCE, prend en charge le dossier afin de l'étudier et remettre un rapport avant le 23 juillet, qui permettra de mieux comprendre et donner un avis plus éclairé.

Accord à l'unanimité

3 – Modification de locaux de vote

Pour les élections 2018-2019, la commune décide que le lieu de vote sera à la nouvelle mairie.

Voté à l'unanimité

4 – Coupe 2018

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Régulée / Non Régulée	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par le propriétaire	Destination		Mode de commercialisation prévisionnel					
										Mode de Vente		Mode de mise à disposition à l'acheteur		Mode de dévolution	
								Délivrance (m3)	Vente (m3)	Appel d'Offre	Gré à gré - contrat	Sur pied	Façonné	Bloc	A la mesure
3A	AMEL	150	4.43	Régulée	2015	2018									
3B	RGN	300	4.04	Régulée	2018	2018									

Approuvé à l'unanimité

5 – Programme annuel travaux ONF

Le devis transmis par l'ONF s'élève à 839€ HT (922.90€ TTC)

Voté à l'unanimité

6 – Correctif sur l'indemnisation des élus

L'Indice terminal de la fonction publique est passé de 1015 à 1022. Afin de conserver l'indemnité actuelle, un % est proposé

Voté à l'unanimité

7 – Incorporation de la parcelle C221 dans le domaine communal

La parcelle C221 est considérée bien vacant sans maître, depuis le 1^{er} juin 2016 par arrêté préfectoral. La commune peut donc incorporer ce bien dans le domaine communal

Voté à l'unanimité

8 – Fermeture des trésoreries

Le Maire donne lecture d'une information concernant les transferts et fermetures de trésoreries en Ariège.

Le conseil, après délibération refuse ces transferts et fermetures.

Autres points abordés

- Le Maire fait remarquer que **la ruine se situant derrière l'école représente un danger**. Il y a lieu de contacter le propriétaire pour connaître ses intentions avant de prendre un arrêté de mise en péril.

- Le poste de travail de l'employé municipal est divisé en 2 secteurs : ESPACES VERTS / VOIRIE, BATIMENTS.

Ses horaires ont été modifié : 8h30/12h les lundi, mardi et vendredi
8h30/12h et 14h/18h30 le mercredi.

Deux conseillers feront le point avec lui chaque lundi : travail fait et à venir.

Le Maire signale un conflit avec l'employé municipal, en effet ce dernier a refusé le retour de sa fiche de poste et ne respecte pas les horaires.

Il est décidé de prendre conseil auprès du juriste du centre de gestion de la fonction publique afin de régler ce litige

- Continuité des tableaux historiques des élus. Un devis a été présenté, le conseil accepte ce devis.